

RETOUR DU PROJET-PILOTE DE RÉCUPÉRATION DES SACS DE SEMENCES ET DE PESTICIDES VIDES EN MONTÉRÉGIE

De mai à septembre 2014, les producteurs agricoles de la Montérégie pourront se départir gratuitement de leurs sacs de semences et de pesticides vides aux 15 points de collecte grâce au projet-pilote d'AgriRECUP. La participation des producteurs de la Montérégie au projet est essentielle puisqu'elle servira à étudier la faisabilité d'implanter un programme provincial permanent, similaire à celui des contenants vides.

Points de collecte

La liste des 15 points de collecte est disponible sur le site Internet www.AgriRECUP.ca.

Types de sacs récupérés

- Sacs de semences vides : en papier et en plastique
- Sac de semences de vrac : 500 kg et 1 000 kg
- Sacs de pesticides vides : papier, plastique et autres matériaux

Comment rapporter les sacs

- 1- Se procurer des sacs de collecte gratuits chez les détaillants agricoles participants.
- 2- S'assurer que les sacs de semences ou de pesticides sont vides.
- 3- Placer les sacs vides dans le sac de collecte et en attacher l'extrémité.
- 4- Rapporter sans frais les sacs de collecte pleins et attachés au détaillant.

Une fois collectés, les sacs seront convertis de façon sécuritaire en énergie dans des installations dont les émissions sont contrôlées de façon très serrée et qui détiennent toutes les approbations provinciales et fédérales nécessaires.

« Ce projet a été réalisé en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par l'entremise de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture 2011-2021 ».

AgriRECUP est un organisme sans but lucratif voué à la gestion responsable et environnementale des déchets agricoles. Pour une liste de tous les programmes de recyclage, visitez www.AgriRECUP.ca.